



Le Rheu, le 13/12/2016

Compte-rendu de la réunion du 19/11/16 – 9H30 - à PLOUFRAGAN

Présents : Jacky BLOT (CDA 22), François DESMORTIER (CDA 35), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (président CSR), Joël LE DIOURON (responsable CRA), Jonathan LE GOFF (CDA 29), Gérard LE PAPE (Formateur et membre de la CFA), Jean-Luc POTDEVIN (CDA 56), Pierre SALAÛN (Responsable Formation), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Renan THEPAUT (président)

Invités (es) : Isabelle CHAZERAULT (Secrétaire Administrative LBTT), Alain TRICOIRE (Secrétaire Général CD 22).

Absent excusé : André PANNETIER (Trésorier LBTT)

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Echange sur le fonctionnement de la CRA et l'articulation avec les CDA.
- 2 - Etat des lieux des JA et Arbitres en activité.
- 3 - Désignation des JA sur les épreuves individuelles et en équipes.
- 4 - Formations initiales et continues : réflexion sur la périodicité, sur l'accompagnement des arbitres et juges-arbitres.
- 5 - Questions diverses

Joël LE DIOURON souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie Alain TRICOIRE de s'être occupé de la réservation de la salle et du restaurant.

Un tour de table a lieu pour que chacun se présente.

La présence de Gérard LE PAPE permettra d'avoir un retour sur les décisions prises en CFA (Commission Fédérale d'Arbitrage) et ainsi de renforcer le lien entre la Ligue et la FFTT.

1 – Echange sur le fonctionnement de la CRA et l'articulation avec les CDA.

Joël LE DIOURON considère que présider la CRA n'est pas une place de pouvoir mais plutôt d'animation.

Concernant le fonctionnement de la CRA il souhaite qu'il y ait un lien fort et de réciprocité avec les CDA. Il demande à chaque responsable départemental de dire ce qu'il attend du fonctionnement de la CRA.

Jean-Luc POTDEVIN : il faut harmoniser les 4 départements. Les responsables CDA de chaque comité doivent avancer dans le même sens. Jusqu'à présent chacun travaillait dans son coin et d'une manière totalement différente.

Les 3 autres CDA sont également en accord pour mettre leur travail en commun, donner des idées à la CRA et pouvoir en discuter ensemble.

Renan THEPAUT explique qu'après le 1^{er} Conseil de Ligue il a souhaité rencontrer les membres du CDL qui sont en lien avec l'arbitrage pour faire un point sur la situation. Il remercie d'ailleurs Joël LE DIOURON d'avoir accepté le poste de CRA, le but étant de voir comment promouvoir l'arbitrage et la formation.

Joël LE DIOURON évoque des décisions antérieures prises en Comité Directeur car selon lui celles-ci n'apparaissent pas toujours comme telles dans les comptes rendus. Ainsi, l'adoption d'une double vacation attribuée pour une journée d'arbitre en critérium fédéral. Dorénavant il faudrait indiquer « Décisions ».

Il souhaite faire un état des lieux des décisions qui ont été prises ces dernières années en Comité Directeur.

2 – Etat des lieux des JA et Arbitres en activité.

Une différence significative apparaît entre la liste des JA fournie par les CDA et la liste extraite de SPID.

Les CDA doivent remettre leur liste à jour. La question est de savoir à quel moment on met un JA ou un arbitre inactif ?

La règle formelle est de mettre inactif un arbitre ou un JA au bout de 4 ans sans rien faire. Selon Patrick EVENO, avec cette règle, la liste ne peut pas être fiable. Les listes doivent être claires et on doit savoir sur qui on peut compter.

Joël LE DIOURON demande aux CDA de mettre leur liste à jour d'ici la fin du mois, sur la base d'une vacation minimale faite au cours de la saison précédente ou la saison présente.

Concernant les Arbitres Régionaux, Isabelle CHAZERAULT transmettra le fichier SPID aux CDA qui n'ont pas l'accès pour le faire ainsi qu'à Pierre en tant que formateur.

A partir de 2017, seuls les Arbitres Régionaux pourront être arbitres sur les journées du championnat par équipes nationales N1.

A ce sujet, Michel KERISIT précise qu'il faut faire attention à ne pas mettre en inactivité les AR qui ne font que de l'arbitrage pour leurs clubs en nationale car la Fédération se base sur SPID pour infliger ses amendes.

3 – Désignation des JA sur les épreuves individuelles et en équipes.

Les convocations pour le championnat par équipes régional sont envoyées par les CDA et concernant les convocations du championnat par équipes nationales c'est la ligue qui les envoie. Les JA sont proposés par les CDA.

Joël LE DIOURON revient sur un problème qui est signalé sur une rencontre de régional : un rapport a été réalisé par le JA mais aucune sanction n'a pu être prise. Concernant certaines équipes, la question de pose de mettre des JA aguerris sur ces rencontres afin d'éviter ce genre de problème. Pierre SALAÛN trouve ce rapport très bien fait et il est à mettre en parallèle avec un autre rapport fait par un autre JA mais après-coup et sans en avertir le club concerné. Après discussion, il est décidé de ne pas modifier le mode de désignation actuel.

Gérard LE PAPE demande qu'un seul JA soit désigné par équipes, ce qui n'est pas le cas. Certains JA font jusqu'à 4 juge-arbitrage par journée.

Renan THEPAUT ajoute que le juge-arbitrage à domicile pose problème.

Pierre intervient en précisant qu'il était d'accord avec l'arbitrage à domicile mais les doubles vacations voire les triples sont à proscrire.

Joël LE DIOURON demande aux CDA de lui faire remonter le nombre de juge-arbitrage à domicile, ainsi que les raisons invoquées pour chaque CDA. Il est en effet peut-être plus sain que le JA soit extérieur au club.

Joël LE DIOURON a consulté 2 autres ligues pour voir ce qui se pratiquait au niveau de l'arbitrage. Par exemple, en Lorraine, la R2 et la R3 n'ont pas de juge-arbitres désignés ; le capitaine de l'équipe peut juge-arbitrer.

Concernant la double vacation, Joël LE DIOURON suggère de former encore plus de JA1.

Selon Patrick EVENO l'objectif est de juge-arbitrer toutes les rencontres et d'avoir un JA par rencontre pour que celle-ci soit bien juge-arbitrée. Dans aucun autre sport on voit cette pratique de doublons.

Joël LE DIOURON demande à chaque CDA comment cela se passe dans leurs comités :

- Jean-Luc POTDEVIN pour le Morbihan n'a aucun doublon et il est contre le juge-arbitrage à domicile (comme tous les JA du Morbihan). Patrick EVENO souligne qu'ils n'ont pas de soucis pour trouver des personnes pour faire les formations car ils vont vers les équipes de Pré-régionales pour les avertir qu'elles doivent former une personne à l'arbitrage dans l'éventualité de monter en régionale.
- Jacky BLOT, dans les Côtes d'Armor, a beaucoup de doublons surtout dans un club. Alain TRICOIRE les a informés que désormais ils ne pourraient plus faire de triple voire de quadruple vacations. Le club concerné va faire un effort pour former des arbitres régionaux et des JA.
- Dans le Finistère, Jonathan LE GOFF rencontre le même problème avec beaucoup de doublons.
- François DESMORTIER, lui aussi, rencontre ce problème au sein du comité d'Ille-et-Vilaine.

Pierre SALAÛN a réalisé un fichier sur les 1ères journées du championnat par équipes et va le transmettre à la Ligue pour diffusion aux membres de la CRA.

Concernant les sollicitations des arbitres sur les tours de critérium en N2, il est décidé que les arbitres régionaux du comité organisateur seront sollicités en priorité, ainsi que les arbitres nationaux. Pour les 3 autres comités, chaque CDA demandera aux arbitres leurs disponibilités afin de compléter plus facilement la liste du département organisateur. Ceci permettra de développer un « compagnonnage ».

Le CDA du comité organisateur de la compétition propose le JA pour la table et c'est le JA qui compose sa table. Au 3eme tour N2 à Lannion, Gérard LE PAPE accepte d'être le JA.

Joël LE DIOURON propose de rajouter des JA3 à la table du CF N2 pour les préparer à diriger ce genre de compétition. Sur le 4^{ème} tour à Questembert on proposera à Bernard CHAPALAIN qui est JA3.

4 – Formations initiales et continues : réflexion sur la périodicité, sur l'accompagnement des arbitres et juges-arbitres.

Il faut revoir la méthode pour intéresser les personnes à se former à l'arbitrage.

Joël LE DIOURON propose aux CDA de s'adresser directement à leurs JA quand ils constatent des anomalies sur des feuilles de rencontres car ils sont plus proches des JA concernés.

Le responsable de la CRA n'interviendrait que si la situation perdure.

Concernant le rapport demandé aux JA pour les rencontres il faudra réfléchir avant la fin de cette saison sur le maintien de celui-ci car apparemment une fois renvoyé à la Ligue, il n'y a aucun suivi.

Concernant les formations, Joël LE DIOURON demande si des formations AR et JA1 ont lieu en deuxième phase. Pierre SALAÛN répond par la négative tout en indiquant qu'il avait eu connaissance d'une formation au sein d'un club des Côtes d'Armor sans en avoir été averti en tant que responsable formation. Une telle formation peut avoir lieu mais doit demeurer dans le cadre défini pour les formations Ligue de Bretagne et peut exister début janvier.

Autre sujet évoqué par Joël LE DIOURON : la mise à jour des connaissances réglementaires et de la pratique. Les arbitres et JA qui ont leurs diplômes depuis un certain temps, leur proposer une mise à jour des connaissances car les règles évoluent et ils ne sont pas toujours au courant.

Gérard LE PAPE rappelle qu'il y a dix-quinze ans une réunion des arbitres avait lieu à chaque début de saison, cette réunion avait pour objectif d'annoncer aux arbitres les nouveautés. Peut-être faudrait-il la remettre en place ?

Cette initiative est approuvée par les membres de la CRA.

Proposition à soumettre au prochain conseil de Ligue : remettre en place une réunion des arbitres en début de saison (après la réunion CFA).

5 – Questions diverses.

- Renan THEPAUT évoque le projet GIRPE et de la proposition faite par les Côtes d'Armor.
- Gérard LE PAPE annonce qu'une réunion CFA a lieu fin janvier. Donc il serait judicieux de prévoir la prochaine CRA après cette date pour pouvoir bénéficier des décisions fédérales.
- Michel KERISIT revient sur le rapport du JA de la rencontre entre TTLPL et MELESSE. Michel KERISIT est autorisé à expliquer au JA concerné qu'il a le droit de sanctionner les joueurs en mettant des cartons. Le rapport fait après-coup n'ayant aucune valeur, aucune sanction ne peut être prise. Faire un petit rappel des règlements aux JA car il y a eu un problème en Nationale : un JA a laissé jouer un joueur sans voir son certificat médical.
- Prestations Championnat par équipes Régional : François DESMORTIER a réalisé un fichier sur les vacances qu'il a envoyé aux autres CDA et à la CRA. Proposition pour les CDA de travailler sur ce fichier commun. François DESMORTIER renverra le fichier légèrement modifié avec les demandes de chacun.
- Pour la prochaine réunion Joël LE DIOURON demande aux CDA de lui proposer des dates.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30.

La secrétaire de séance
Isabelle CHAZERAULT

Le Responsable CRA
Joël LE DIOURON